














Saint-Laurent-sur-Gorre

Bulletin Municipal - Janvier 2014



S O M M A I R E

	Editorial	P. 3
	Foncier - commerces	P. 4
	Travaux	P. 6
	Santé	P. 8
	Pompiers	P. 9
	Affaires sociales	P. 10
	Environnement	P. 16
	Affaires scolaires	P. 24
	Elections	P. 26
	État civil	P. 27
	Culture, tourisme	P. 28
	Associations	P. 31
	Vie pratique, agenda	P. 42

Conception, réalisation, photos
Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre

Impression
GDS Imprimeurs



É D I T O

Cette année 2014 débute sur un fonds bien peu optimiste, mais au niveau de la commune, nous nous efforcerons toujours de défendre notre qualité de vie.

Si un jour, nous avons fait le choix de vivre à la campagne, nous devons continuer à y trouver tous les services et commerces de proximité, l'accès aux loisirs doit être facilité, la sécurité préservée. La commune ne peut malheureusement pas suppléer chaque commerce défaillant, mais chaque fois, une solution est recherchée, une aide proposée.

En 2013, l'exemple de l'ouverture de la maison des Associations montre bien l'attente de tous les habitants en matière de loisirs. Dès la rentrée, une intense activité s'est développée au sein de cette maison. Tous les jours se succèdent gymnastique, danse, yoga, tai chi, éveil des enfants, les activités proposées sont très variées. La municipalité souhaitait offrir un bel écrin à toutes les associations, le nombre d'adhérents fréquentant cette maison est déjà un beau pari réussi. Cependant une malfaçon au niveau électrique, a provoqué une longue panne de chauffage en novembre. Nous présentons toutes nos excuses à tous les adhérents.

Quelques autres contre-temps fâcheux ont aussi contrarié nos prévisions. La défaillance d'une entreprise a stoppé net les travaux du futur restaurant. Un nouvel appel d'offre obligatoire vient d'être lancé, retardant l'ouverture du « Saint Laurent sur Gorre ».

Les intempéries ont aussi considérablement retardé les travaux de la rue Jean Jaurès, je remercie vivement tous les riverains pour leur patience, mais dès le printemps, ils vont bénéficier d'une rue totalement transformée et embellie.

En mars prochain, ce sont les élections municipales. Saint-Laurent-sur-Gorre ayant plus de 1000 habitants, des changements très importants vont intervenir dans le mode de scrutin. Le scrutin à la proportionnelle devra être appliqué, la parité hommes-femmes respectée, les élus siégeant à la communauté de communes clairement désignés. Un article dans ce journal est entièrement consacré à ce changement. Je vous invite à le lire avec attention.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une belle année 2014, une bonne santé pour vous et tous vos proches.

Le Maire,
Alain BLOND

A Vendre :

Lotissement « Maison Neuve »

3 lots encore disponibles (18€ le m² TTC).

- Lot 8 : Parcelle de 1157m².
- Lot 14 : Parcelle de 1136 m².
- Lot 15 : Parcelle de 1173m².

Un terrain ;

La Commune de Saint-Laurent-sur-Gorre vend un terrain constructible et viabilisé de 1029 m²

- au prix de 20€/m²
- au 12, avenue Pasteur dans le Centre-Bourg

Renseignements en mairie au 05 55 00 00 21.



Un restaurant à Saint-Laurent-sur-Gorre

Au grand plaisir des Laurentais, un restaurant ouvrira ses portes pour satisfaire les « papilles » de chacun d'entre nous en début année.

L'ouverture a malheureusement été repoussée pour des raisons de défaillance d'entreprise.

Mr Christian BARUCHE, originaire du pays Laurentais, cuisinier dans l'âme, préparera une cuisine authentique réalisée sur place avec les produits locaux et régionaux.

Le restaurant nommé « LE SAINT-LAURENT-SUR-GORRE » sera ouvert tous les jours du lundi midi au dimanche soir, y compris les jours fériés et vacances scolaires, sauf le lundi soir et mardi soir.



Menus proposés :

- Repas journalier à 12,50€ ;
- 2 menus, un à 18€ et un à 25€ ;
- repas formule pour 2 personnes à 48€ ;
- une carte composée de plusieurs plats au choix ;
- les week-end et jours fériés, possibilité de repas de groupe ou de familles jusqu'à 70 convives ;
- les boissons soft (café, thé, infusions, soda, jus de fruit, eau minérale, etc.) vous seront également proposées.

Le Saint-Laurent-sur-Gorre vous attend, et le personnel aura le plaisir de vous servir dans un établissement convivial et chaleureux, aménagé et mis à disposition par la municipalité.

Chez Didine - 05 55 08 65 17

Bienvenue chez Didine, situé au 16, rue de la République, nouveau propriétaire du café des sports depuis le 1^{er} janvier 2014.

Cet établissement vous accueille tous les jours de 6h30 à 14h et de 16h à 20h, journée non stop le mercredi, vendredi et samedi.

En plus de l'activité bar, jeux de loterie, grattage et tabac, Didine vous propose :

- une formule petit déjeuner tous les jours ;
- un service restauration rapide ;
- des soirées à thèmes proposées tout au long de l'année avec (jeux de cartes, etc.) possibilités de repas ;
- carte téléphonique ;
- dépositaire carte de pêche « La Gaule Laurentaise » ;
- timbres postaux et fiscaux ;
- une demande d'agrément pour PMU est également à l'étude ;

Venez découvrir un endroit accueillant et chaleureux dans des locaux complètement réaménagés.



Travaux en cours

La Rue Jean Jaurès

La rue Jean Jaurès aura été le programme de l'année 2013. Les travaux, confiés à l'entreprise CMCTP et commencés en avril, sont interrompus pendant la saison hivernale et reprendront dès que les conditions climatiques permettront de terminer le revêtement de la voie.

La pose des canalisations et les branchements des eaux usées et pluviales étaient la partie la plus délicate des travaux...

Le montant de l'opération s'élève à :

■ Lot 1 Canalisations & branchements	174.994 € H.T.
■ Lot 2 Aménagement voirie surface	378.284 € H.T.
■ Éclairage public / France télécom	67.250 € H.T.
■ Maîtrise d'œuvre	29.280 € H.T.
■ Étude géotechnique	1.729 € H.T.
■ Tests de contrôle	6.674 € H.T.
■ Mission SPS	1.320 € H.T.
Total :	659.531 € H.T.

Subventions estimées :

■ Syndicat Énergies Haute-Vienne	26.839 € H.T.
■ Agence de l'Eau Loire-Bretagne	38.156 € H.T.
■ Conseil Général	251.850 € H.T.
Total :	316.845 € H.T.

La gendarmerie



Les travaux de construction des bâtiments se terminent, l'aménagement de la voirie et des différents réseaux pris en charge par la commune sont en cours de réalisations.

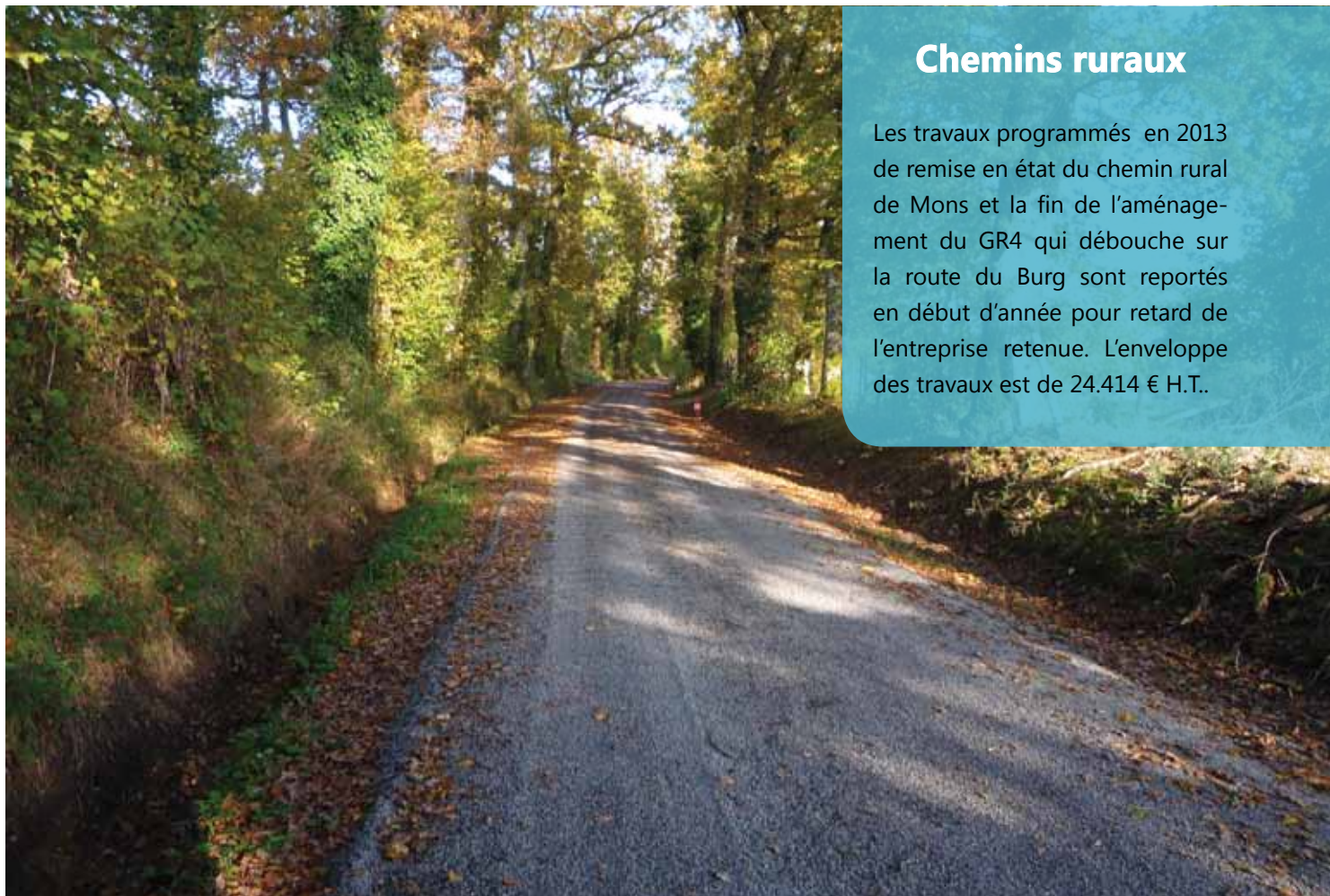
La nouvelle gendarmerie située impasse Sainte Geneviève à proximité du lotissement Maison Neuve et du garage automobile devrait être opérationnelle au début de l'été prochain.



Travaux réalisés

Chemins ruraux

Les travaux programmés en 2013 de remise en état du chemin rural de Mons et la fin de l'aménagement du GR4 qui débouche sur la route du Burg sont reportés en début d'année pour retard de l'entreprise retenue. L'enveloppe des travaux est de 24.414 € H.T..



Chemin de Clareuil

Voirie

Travaux réalisés par la commune :

- Le chemin du Chapelot à Clareuil a été entièrement remis en état (photo ci-dessus).
- Les travaux de dérasement des banquettes, curage des fossés, reprofilage de la chaussée et réalisation d'un enduit tri couche ont été réalisés par la Société EUROVIA pour un montant total des travaux de 24.448,08 € T.T.C..
- La route du Bois du Breuil a été reprofilée et enduite d'un tri couche réalisé par la société CMCTP pour un montant total des travaux de 4.069,87 € T.T.C..

La commune a reçu une subvention de 9.360 € du Conseil Général pour ces travaux.

Travaux réalisés par la communauté de communes :

- Curage des fossés et dérasement des banquettes :
Les Peyroches - VC 72 / Le Garout - VC 28
- Enduit bicouche :
La Chaise - VC 23 et 51 / Clareuil - VC 40 et 40bis / Niollet - VC 11 / Feuillade - VC 11bis
- Elagage :
VC 9 - Charlet - Gatebourg
- Reprofilage enrobé à froid et Point à Temps :
VC 58 - Le Burg

Cabinet Médical des docteurs Boulesteix-Faure et Charles Vialle.

Depuis le 1^{er} octobre 2013, le Docteur Alain Blond a quitté ses fonctions de médecin et a pris sa retraite après une vie professionnelle bien active.

Il est remplacé par le Docteur Charles Vialle qui connaît déjà bien la clientèle puisqu'il effectuait les remplacements depuis déjà quelques années.

Horaires du cabinet médical - Tél : 05 55 48 10 48

Docteur Boulesteix-Faure

Lundi, Mercredi, Jeudi Consultations de 8h00 à 12h00

Mardi, Vendredi Consultations sur rendez-vous l'après-midi

Docteur Vialle

Mardi, Vendredi, Samedi Consultations de 8h00 à 12h00

Lundi, Jeudi Consultations sur rendez-vous l'après-midi

Accueil téléphonique et secrétariat - 05 55 48 10 48

- le matin de 8h00 à 10h30 ;
- l'après midi de 14h00 à 16h30.



Pompiers

Le centre d'incendie et de secours de Saint-Laurent-sur-Gorre a été créé le 1^{er} janvier 1980 par Mr André ROULAUD, Maire de la commune.

- Le principe de construction d'une nouvelle caserne avait été acté en 2001, sans voir aboutir une réelle concrétisation.
- De nouvelles discussions de construction d'une nouvelle caserne ont débuté en 2009, avec un financement réparti à hauteur 50% pour le SDIS, 16% l'État, le solde pour les 9 communes desservies.
- Les travaux débuteront en mai 2011, pour s'achever en mars 2012.
- Le 31 mai 2012, nous quittons les locaux vétustes de L'Avenue Jean – Moulin pour aménager dans des locaux flamboyants neufs rue de La Borie.
- Inauguration le 29 septembre 2012 en présence de Mr Jean SALMON - Sous-Préfet de l'arrondissement, Mr Jean Claude PEYRONNET - Sénateur et Président du Conseil d'Administration du SDIS, Mme Marie-Françoise PÉROL-DUMONT - Présidente du Conseil Général, Mme et Mrs les conseillers généraux, Mr Alain BLOND - Maire de Saint-Laurent-sur-Gorre, Mr le Colonel Jean-Yves LAMBROUIN - Directeur départemental du SDIS, Mme la colonel FOUGERAT - Commandant le Groupement de Gendarmerie, Mr le lieutenant Jean-Paul SCHMIH - Vice-Président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Haute Vienne, Mrs les Maires du secteur d'intervention, Mr Hans HEMERT - Maire de Weihenzell.
- Au 1^{er} janvier 2014 et au 1^{er} juillet 2014, plusieurs jeunes issus des écoles de cadets JSP de Rochechouart et de Saint-Léonard-de-Noblat intégreront le centre d'incendie et de secours de Saint-Laurent-sur-Gorre.
- Du 3 au 6 octobre 2013, une délégation de sapeurs pompiers s'est rendue à Weihenzell sur invitation des pompiers de cette commune pour renouer les liens d'amitié entre ces deux communes jumelées.
- La journée porte ouverte du samedi 19 octobre 2013 a connu un réel succès.
- Le samedi 14 juin 2014, le centre incendie et de secours organise le 62^{ème} congrès des sapeurs pompiers de la Haute-Vienne ouvert à tous, nous comptons sur un public nombreux.

Ce centre, mieux adapté aux missions des 28 sapeurs-pompiers, « un nouvel élan du personnel est né » confie le capitaine du centre appelé MAX.



Affaires sociales

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : Point Ecoute

Dans le cadre des services proposés par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la Vallée de la Gorre, un « Point Ecoute » est proposé aux administrés de la communauté de communes.

Les personnes rencontrant des difficultés d'ordre social, ayant besoin d'une écoute et d'un renseignement ou souhaitant prendre contact avec les partenaires sociaux suivants : Assistante Sociale, Permanente Gérontologique, SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), Mission Locale Rurale, Pouce-Travail, FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés), Conciliateur de justice, Pôle-Emploi, MSA, CAF, CARSAT Centre-Ouest peuvent directement contacter le « Point Ecoute ».

Des services annexes vous sont proposés :

- offres d'emploi en consultation libre avec possibilité de recherche d'emploi via internet ;
- une permanence du guichet Visio-Public est assurée pour vos entretiens avec les partenaires suivants : MSA, Pôle-Emploi, CAF et CARSAT Centre-Ouest.



Véronique Defaye, coordinatrice de l'action sociale de votre canton vous accueille dans les locaux de la communauté de communes, 2 Place de l'Église à Saint-Laurent-sur-Gorre.

Les permanences sont assurées les lundis et mercredis de 8h30 à 12h15 ; les jeudis de 13h00 à 17h15 ; les vendredis de 12h45 à 17h00 ; ainsi que les deuxièmes samedis de chaque mois de 8h30 à 12h00.

Vous pouvez prendre contact au 05-55-48-93-90 (répondeur) ou à l'adresse mail suivante : cias.vallee.gorre@orange.fr.



Association des donateurs de sang bénévoles de Saint-Laurent-sur-Gorre

Il n'existe à ce jour aucun traitement médical capable de se substituer au sang humain. Chaque don est donc capital, c'est la raison pour laquelle nous comptons sur vous lors des prochaines collectes organisées à Saint-Laurent-sur-Gorre à la salle polyvalente les 3 janvier et 19 juillet 2014 de 15 à 19 heures.

Souvenons nous ! Votre acte de générosité permettra de sauver une vie.

Nous vous en remercions.
Le Président, Bernard RANTY

Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un accompagnement socio-professionnel aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur 4 antennes (Aixe-sur-Vienne, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche et Bellac) et 14 permanences.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle... Venez nous rencontrer !

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel, des conseils personnalisés et/ou des ateliers collectifs pour vous informer.

Vous pourrez être accompagné dans vos choix d'orientation professionnelle : participer à des visites d'entreprises - de centres de formation, effectuer des stages de découverte de métiers, suivre une formation qualifiante... et vous bénéficierez d'un parcours vers l'insertion professionnelle adapté.

Vous serez préparé à la recherche d'emploi en participant à des ateliers thématiques : CV/lettre de motivation, simulations d'entretiens, rencontres avec des employeurs...

Vous pourrez aussi être guidé dans votre recherche de logement, aidé dans votre accès à la mobilité (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), être informé sur les services dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...



Des Jeunes motivés... des Collectivités, des Établissements Publics et des Entreprises engagés !

La Mission Locale Rurale vous accompagne dans votre recrutement d'un Jeune en Emploi d'Avenir. Elle vous mettra en relation avec des jeunes susceptibles d'intégrer votre établissement.

L'emploi d'Avenir ?

Un CDI ou un CDD de 3 ans, à temps plein.

Offrir à un jeune l'opportunité d'accéder à un emploi et à une formation.

Un engagement de l'établissement à travers un tuteur.

Vos Avantages ?

- Embaucher un jeune motivé.
- Une aide de l'État pour 3 ans.
- Un interlocuteur privilégié au sein de la Mission Locale : aide à la définition de poste, aide au recrutement, à la recherche de formation adaptée et suivi renforcé du jeune tout au long du contrat.



Les Employeurs concernés ?

■ Secteur non marchand : Associations, organismes à but non lucratif, établissements publics et collectivités territoriales.

■ Secteur marchand : Les filières d'activités retenues en Limousin par l'Arrêté Préfectoral du 22 février et du 10 septembre 2013 (*): Santé Humaine, Action Sociale, Environnement, Construction et Énergie, Transport et Entreposage, Art, Spectacles et Activités Récréatives, Luxe et Métiers d'Art, Agriculture, Agroalimentaire, Industrie du bois, Éditions et Librairies.

(*): Code NAF : certains NAF de la filière d'activité et non tous les NAF.

Contacts et Informations EMPLOI D'AVENIR (05 55 70 45 74)

**Permanence à la Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre
2, place de l'Église
87310 Saint-Laurent-sur-Gorre**

**Mardi de 14h00 à 17h00
Pour convenir d'un rendez-vous :
Contacter la Mission Locale Rurale
au 05 55 70 45 74**



POUCE Travail forme les demandeurs d'emploi aux techniques d'entretien des espaces verts et d'entretien ménager.

Pouce Travail, association spécialisée dans la mise à disposition de main d'oeuvre auprès de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif fort : former ses salariés.

Après le repérage des besoins, Pouce Travail a élaboré un cahier des charges permettant la mise en place de deux formations interne : l'entretien des espaces verts et l'entretien ménager. Ces deux thèmes correspondent effectivement aux deux principales prestations proposées par l'association auprès de particuliers, d'entreprises, de commerces, d'usines ou même de collectivités.

L'enjeu de ces deux formations est de partir de leur quotidien professionnel et personnel pour les amener vers un apprentissage plus approfondi des techniques professionnelles et de la connaissance des produits et matériels utilisés. Les gestes et postures à adopter en situation de travail sont également abordés ainsi que la prise en compte du développement durable.

Cette action de formation est organisée avec le concours financier de la Région Limousin et la participation de la Mairie de Saint-Junien pour le prêt de terrains de stage. L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

Contact : POUCE Travail vous invite à prendre contact avec Laurence ou Jézabel au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association : www.poucetravail.com

L'association est présente sur le Pays d'Ouest Limousin : un tableau des permanences est affiché dans chaque Mairie.

Le « SOLIDARIBUS » du Secours Populaire

Chaque mois, la commune accueille le « Solidaribus » du Secours Populaire de la Haute-Vienne.

Ce véhicule stationne sur la place Léon Litaud le premier jeudi de chaque mois entre 15h30 et 16h45.

Les bénévoles présents proposent un accueil convivial, des aides alimentaires, un accompagnement dans les démarches administratives, des aides pour les vacances des enfants, des vêtements etc..

Cette permanence s'adresse aux personnes et familles ayant des difficultés financières et sociales.

Pour tout renseignement ou pour connaître le planning du « Solidaribus » vous pouvez consulter le site internet du Secours Populaire : www.spf87.org



Contactez l'association au 05 55 04 21 54 ou bien encore la mairie au 05 55 00 00 21.

Contact « Solidaribus » :
spf87@orange.fr - 06 03 87 04 99



Formation POUCE Travail

Centenaires

Tout le monde n'a pas le privilège de célébrer son centième anniversaire, ces 100 ans de vie jalonnés de rencontres, d'expériences aussi enrichissantes les unes que les autres. Ce fut pourtant le cas au cours de cette année 2013 pour quatre résidentes qui ont fêté respectivement leur 100, 102, 105 et 106 ans à la résidence les Pins.

C'est la première année où les centenaires sont mis à l'honneur.

Noémie Coussy née le 5 juin 1908 à Eygurande-et-Gardedeuil en Dordogne. Comme ses parents, elle a exercé le métier de cultivateur. Elle a une fille, quatre petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Depuis le 18 octobre 2012, date de son admission, elle a noué de bonnes relations avec les autres pensionnaires. Dynamique, élégante, pleine d'humour et de vivacité intellectuelle, l'ensemble du personnel et des résidents étaient nombreux à entonner « bon anniversaire » à l'occasion de ses 105 ans.

Marie Faure née le 24 août 1907 à Champagnac-la-Rivière. Elle a exercé le métier de couturière. Elle a eu trois fils, 8 petits-enfants et 9 arrières petits-enfants, dont Clément né 100 ans après elle. Résidente depuis le 10 juin 2013. Elle est la doyenne du canton. Le 27 Août dernier une fête avait été organisée pour lui souhaiter ses 106 ans. Une partie de sa famille, les élus de la commune, l'ensemble des pensionnaires et le personnel de l'établissement avaient été conviés par le directeur pour déguster un gâteau spécialement confectionné pour l'occasion. A la fin de la journée, un rosier a été planté pour marquer cet événement rempli de respect et d'émotion.

Marie-Louise Jouhanny est née le 18 octobre 1911 à Séreilhac. Ses parents étaient cultivateurs. Madame Jouhanny a toujours vécu au lieu-dit « Vengeance » sur la commune de Séreilhac. Elle s'est mariée avec un cultivateur au mois d'octobre de l'année 1930. Elle a exercé le métier de cultivatrice et de gantière à domicile. Les gants étaient alors cousus à la main. Elle a une fille, 3 petits-enfants et 5 arrières petits-enfants et 2 arrières-arrières petits-enfants. Madame Jouhanny a voulu que nous lui souhaitions son anniversaire uniquement en compagnie des autres pensionnaires.

Marie-Victoire Deloménie est née le 23 décembre 1913, un jour où il faisait très froid, de parents cultivateurs à Saint-Laurent-sur-Gorre au lieu-dit « Colombier ». Elle est la benjamine de la fratrie. Elle a eu une sœur et deux frères. Elle est allée à l'école de Saint-Laurent-sur-



Gorre et a obtenu le certificat d'études primaires avec mention très bien. Elle aurait aimé poursuivre des études supérieures mais elle a dû aider ses parents à la ferme. Elle s'est mariée à l'âge de 18 ans. Son mari exerçait alors le métier de domestique agricole dans le bourg de Saint-Laurent-sur-Gorre. Elle a eu deux fils (René et Aimé) à deux ans d'intervalle. Elle a exercé le métier de cultivatrice et a aussi fait de la confection à domicile, à la machine pour un tailleur de Saint-Laurent-sur-Gorre. Elle aurait exercé le métier de couturière. Après s'être mariée elle a alors déménagé en compagnie de son mari et de ses fils et habité le lieu-dit « la Côte » toujours sur la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre. D'abord locataire de sa maison elle en est devenue propriétaire. Durant sa vie elle a beaucoup aimé coudre, faire du crochet et décorer sa maison avec des objets qu'elle confectionnait elle-même. Elle est également passionnée par la géographie, l'histoire, la lecture et l'écriture, surtout de poèmes qu'elle a écrit pour ses parents et voisins et sur la vie de son village. Il est prévu de lui souhaiter son anniversaire dès le début du mois de janvier où élus, famille, résidents et membres du personnel seront cordialement invités.

Célébrer quatre centenaires la même année, c'est un critère de qualité. Ces pensionnaires forcent l'admiration avec leur santé de fer alors qu'ils ont démarré leur carrière professionnelle parfois très jeune. C'est grâce à l'air du Limousin.

Perce-Neige

Maison Perce-Neige

Déjà trois ans que la Maison Perce-Neige de Saint-Laurent-sur-Gorre a ouvert ses portes, des années rythmées par le bonheur quotidien de partager ensemble une richesse humaine. Cette « différence » qui parfois peut être par certain montrée du doigt, nous apporte des moments intenses en émotions aux cotés des résidents de la Maison.



Avide de poursuivre la démarche d'amélioration de la Qualité, nous nous réunissons régulièrement afin de répondre au mieux au « prendre soin ». Des procédures permettant une meilleure efficacité de l'accompagnement sont le résultat de ces réunions constructives.

Les réunions du Conseil de la Vie Sociale ont permis tout au long de l'année des échanges entre les résidents, les familles et les professionnels. L'occasion de prendre en considération les souhaits et attentes de chacun et permettre de répondre aux interrogations sur le fonctionnement de la Maison.

Cette année, malgré le temps peu clément, les résidents ont participé à des séjours « découvertes ». Paris, l'occasion d'approcher des célébrités au musée Grévin, mais aussi faire connaissance avec les pandas du zoo de Beauval, humer le bon air de Palavas-les-Flots et profiter des paysages et de l'air pur de la Dordogne lors d'un transfert à Castelnaud la Chapelle,...

Comme chaque année, les résidents qui le souhaitent ont également pu participer à des séjours vacances en collaboration avec le service vacances de l'APAJH.

Les journées sont rythmées par les activités internes ; arts plastiques, esthétique, contes, snoezelen, jardin, gym douce, chorale... mais aussi par les sorties extérieures ; piscine, ferme pédagogique, marche, balnéothérapie, cinéma, expositions, concerts, sorties au restaurant... Lorsque la météo l'a permis, les résidents ont également pu profiter du cadre de vie agréable que nous offre la Maison Perce-Neige de Saint-Laurent-sur-Gorre et déguster de bonnes grillades.

Cette année est tristement marquée par trois décès.

Celui d'une résidente en accueil de jour et d'un résident en internat dont nous partageons la peine des familles.

Mais également celui de Madame Odette Ventura, épouse de Monsieur Lino Ventura et co-fondatrice de l'Association Perce-Neige. Nous saluons son engagement et son dévouement qui a permis aujourd'hui l'ouverture de près de 60 établissements, parmi lesquels 30 sont gérés par l'Association. Nos pensées les plus respectueuses sont adressées à sa famille.

A ce jour l'effectif d'accueil de la Maison de Saint-Laurent-sur-Gorre est au complet, avec une liste d'attente ne permettant pas d'instruire de nouvelles candidatures en internat pour le moment. Toutefois, le secrétariat de la Maison de Saint-Laurent-sur-Gorre reste à votre disposition pour vous transmettre la liste des pièces à fournir pour la constitution de ces dossiers et vous aider dans vos démarches.

Nous rappelons que la Maison dispose de 4 places en accueil temporaire ; les familles qui le souhaitent peuvent nous adresser leurs demandes. Ce type d'hébergement permet aux familles de s'octroyer un peu de temps, tout en offrant à la personne accueillie de découvrir la vie en institution.



Perce-Neige

Actuellement une place en Accueil de jour est disponible. La personne accueillie pour la journée arrive à 10h à la Maison et repart à 18h, selon la proximité géographique les transports peuvent être assurés par une société de taxis.

Nous terminerons par adresser tous nos remerciements, au Comité des fêtes d'Oradour-sur-Vayres qui nous a invités à l'occasion de la mini foire du trône au mois de juillet.

Bien sûr nous ne pouvons que saluer notre collaboration durant ces trois années passées avec Le Docteur Blond. Il a su être patient et à l'écoute des résidents. Il a donné de son temps aux équipes pour les rassurer. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée et le félicitons pour cette belle carrière mise à disposition des autres. Bon courage pour ce nouveau challenge.

Nous souhaitons plein de bonnes choses au Docteur Vialle qui lui succède.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année à apporter du confort aux résidents de la Maison, médecins, infirmiers, kinésithérapeute, podologue...

Merci également au personnel de la commune pour leur accompagnement dans les démarches administratives et pour la disponibilité des agents techniques. Merci à l'Encre Bleue pour sa disponibilité et sa gentillesse ainsi qu'à l'ensemble des commerçants de la commune.

Nous saluons le travail de l'Association et de ses représentants qui œuvrent chaque jour pour que demain les personnes handicapées aient une place dans notre société.

Enfin, nos derniers remerciements iront aux résidents qui font de nos journées passées à leurs côtés des instants merveilleux et à leurs familles qui nous adressent chaque jour toute leur confiance.

Les résidents et l'ensemble de la Maison Perce-Neige vous adressent leurs profonds vœux de bonheur pour 2014 et vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

S.I.R.P.A. - Service Inter-Cantonal de Restauration Pour Personnes Agées et Handicapées

Votre repas servi à domicile pour vous faciliter la vie.



Contactez le 05 55 78 15 62 ou le 06 47 00 54 79



Fleurissement

La commune s'est inscrite pour la 2^{ème} année au concours départemental des communes fleuries. Le jury départemental nous a rendu visite le vendredi 2 août, il a apprécié que les conseils donnés l'année précédente aient été mis en pratique et remarqué l'évolution de nos espaces fleuris.

Nous avons été « qualifiés » pour une 2^{ème} visite, un jury de spécialistes a découvert nos aménagements le mercredi 21 août, et nous a encouragés dans notre méthode de fleurissement, avec des parterres colorés et fleuris tout au long de l'année.

Ce dynamisme doit permettre d'être un bourg remarqué par son fleurissement dans quelques années. Nous souhaitons que la population vienne compléter notre engouement.

Éclairage public

En 2013, un programme d'économie d'énergie sur l'éclairage public a été mis en place. Cela a consisté à poser un régulateur-stabilisateur de tension (réducteur de puissance) sur les postes EDF Mairie, La Gorre, Route de Saint-Cyr.

La dépense s'est élevée à 13 189,78€ TTC.. Le SEHV a versé une subvention de 4050€.

Le Syndicat Énergies Haute-Vienne a décidé d'éradiquer du patrimoine des collectivités adhérentes les luminaires de type « boules » qui seront remplacés par des luminaires de technologie LED.

A Saint-Laurent-sur-Gorre ces remplacements portent sur 26 foyers (maison de retraite, camping, Lotissement du Bois du Breuil). La dépense est estimée à 13 673,92€ subventionnée à hauteur de 9 146,43€ par le SEHV.

La place Weihezell a vu ses lampadaires remplacés par des spots plus discrets, adoucissant l'éclairage de cette place. La dépense est estimée à 7 280,26€ subventionnée à hauteur de 3 247€ par le SEHV.

Nouveau luminaire



Au fil de la Gorre et de la Graine...

Les zones humides : un milieu d'exception

Lorsque l'on parle de milieux aquatiques, on pense immédiatement aux océans, lacs, rivières... Mais les zones humides en font également partie. Souvent méconnus, ces milieux riches en biodiversité offrent de nombreux services à notre société.

En effet, fonctionnant comme des éponges, les zones humides absorbent l'eau issue des crues, des pluies, ou simplement des sources tout en la préservant de l'évaporation rapide. Ainsi, l'eau est stockée puis restituée progressivement à la rivière, limitant la vitesse de variation du niveau d'eau et donc l'ampleur des crues et inversement celle des sécheresses.

La lenteur de la progression de l'eau dans ces milieux couplée à la présence importante de plantes variées permet également l'épuration de l'eau. Les zones humides sont ainsi garantes de la bonne qualité de l'eau.

Des avantages et des contraintes

Ces milieux primordiaux pour la vie sont très sensibles aux interventions de l'homme et représentent une surface très importante dans les activités humaines et notamment l'agriculture. Ainsi, il est très difficile de les gérer et cela génère des avantages (prairies productives en période de sécheresse, présence d'eau pouvant permettre l'alimentation du bétail,...) ainsi que des inconvénients (accessibilités, parasitismes,...).

Dégradation des berges par le bétail



Le Syndicat Mixte Vienne Gorre, le partenaire de vos projets

Pour aider les usagers de ces milieux à mieux les comprendre et les gérer, le Syndicat Mixte Vienne Gorre œuvre depuis plusieurs années sur les bassins versant de la Graine et de la Gorre.

Dans cette optique, le Syndicat a mené sa troisième campagne visant à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales (MAE) à enjeu « eau » avec les agriculteurs du bassin versant du Gorret. A Saint-Laurent-sur-Gorre, c'est désormais 65 ha de zones humides qui font l'objet de suppression ou limitation de la fertilisation tout en pérennisant un pâturage extensif.

En parallèle, toujours en partenariat avec les agriculteurs, des projets de mise en place d'abreuvoirs gravitaires, de descentes empierrées et de clôtures sont en cours sur la commune. Ces aménagements permettront de limiter les pollutions microbiennes et organiques de l'eau et de limiter les impacts du piétinement du bétail sur les zones humides et les berges des cours d'eau.

Enfin, le Syndicat apporte un rôle de conseil sur les bonnes pratiques et sur la réglementation en vigueur concernant la préservation des zones humides, la gestion des plans d'eau et des seuils de moulins, ... le tout dans un objectif global de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique. Deux propriétaires d'étangs de la commune ont bénéficié cette année du soutien du Syndicat Mixte Vienne Gorre dans leurs démarches administratives pour la mise aux normes de leur plan d'eau.

Pour tous renseignements complémentaires :

Syndicat Mixte Vienne Gorre

1-3 Place Léon Litaud

87310 Saint-Laurent-sur-Gorre

Tél. : 05.55.48.14.43

Mail : sivom.vienne.gorre@wanadoo.fr

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif et la mission diagnostic

L'assainissement non collectif constitue un mode d'assainissement à part entière, performant et fiable. D'un point de vue environnemental, l'assainissement non collectif doit être considéré comme un mode d'assainissement qui permet de protéger efficacement les milieux naturels.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre, créé en 2004, est un service de proximité qui concerne tous les usagers non raccordés au réseau d'Assainissement Collectif (« Tout à l'égout ») des communes de Cognac-la-Forêt, Gorre, Saint-Auvent, Saint-Cyr, Saint-Laurent-sur-Gorre et de Sainte-Marie-de-Vaux.

Les missions du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sont d'aider la population à installer un assainissement réglementaire et, de vérifier fréquemment toutes les installations sur le territoire de la Communauté de Communes selon une périodicité de six années.

Pour donner suite au diagnostic sur le territoire de la Communauté de Communes, le SPANC intervient depuis juillet 2012 sur les installations d'assainissement individuelles existantes de la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre. Le service effectue une visite sur site des systèmes afin de vérifier l'existence,

l'implantation, les caractéristiques et l'état de l'installation d'assainissement autonome puis, son caractère polluant ou non et l'éventuelle nécessité de sa réhabilitation selon les prescriptions du dernier arrêté du 27 avril 2012.

Le diagnostic est un recueil des informations d'ordre général (coordonnées, nombre d'occupants, nombre de pièces, date de construction du dispositif...), des données parcellaires (pente, végétation, présence d'un puits...) et des contraintes environnementales (zones humides, zones inondables...).

Enfin, le SPANC étudie l'implantation du dispositif d'assainissement (distance par rapport aux limites de propriétés...), les caractéristiques de la filière (nature, dimensionnement...) et évalue l'état des ouvrages.

Tous les usagers du Service ont été préalablement conviés à une réunion publique d'information qui s'est tenue le 18 Avril 2012 dont l'objectif aura été de présenter le Service et d'expliquer le déroulement de la mission.

Avant chaque visite, le

SPANC transmet un avis de passage pour le diagnostic à chacun des usagers.

A la suite du diagnostic, chaque propriétaire recevra un rapport de visite dans lequel seront notifiées les conclusions du service sur l'installation, les améliorations à envisager pour favoriser son bon fonctionnement et des conseils pour l'entretien.

La loi sur l'eau du 30 décembre 2006 complétée par le Grenelle II de l'environnement du 12 juillet 2010, d'ailleurs, rend obligatoire le diagnostic assainissement pour la vente d'un bien immobilier. Initialement prévue en 2013, la réalisation du diagnostic pour la vente a été avancée au 1^{er} janvier 2011.

La mission de diagnostic des installations d'assainissement non collectif sur la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre va se poursuivre au cours de l'année 2014 afin de finaliser les visites sur les 400 dispositifs autonomes de la commune. Les trois quarts des dispositifs ont déjà été visités sur la commune ce qui laisse apparaître plus de 56 % des installations nécessitant une réhabilitation urgente.

La Communauté de Communes, à travers les actions du SPANC, affirme sa volonté de réfléchir à la protection et à la mise en valeur de l'environnement.

Le SPANC a vocation à assister, conseiller et accompagner les usagers. A ce titre, vous pouvez contacter le service à l'adresse suivante :

Mme PAILLER Florence
Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre
2, place de l'église
87310 SAINT LAURENT SUR GORRE
Tél. : 05 55 48 19 20
Fax : 05 55 48 19 21
Email : spanc.vallee.gorre@orange.fr

Syndicat Vienne Briance Gorre (S.V.B.G)

Le chantier de construction de la canalisation de 11,3 km destiné à renforcer les capacités de production d'eau potable dans le secteur de desserte du réservoir de la Forêt à Cognac-la-Forêt a débuté en 2012.

Cette interconnexion concerne l'alimentation de 11 communes (ancien périmètre du syndicat VIENNE GORRE) :

- Chaillac-sur-Vienne,
- Cognac-la-Forêt,
- Gorre,
- Oradour-sur-Glane,
- Saint-Auvent,
- Saint-Brice-sur-Vienne,
- Saint-Cyr,
- Saint-Laurent-sur-Gorre,
- Saint-Martin-de-Jussac,
- Sainte-Marie-de-Vaux,
- Saint-Priest-sous-Aixe.

Le volume d'eau fourni par SYTEPOL à VIENNE BRIANCE GORRE pour ce secteur est de 470.000m³ par an. Cette interconnexion a été mise en service le 29 juillet 2013.

Le réservoir des Gentes (photo ci-dessous) sera restauré prochainement et sera la réserve principale d'alimentation de notre commune.

Malgré la hausse contractuelle des tarifs du délégataire SAUR de l'ordre de 2,24%, le niveau du prix de l'eau potable sera similaire à celui de 2013, soit, le prix de vente du mètre cube d'eau potable sur la base de 120m³ consommés, égal à environ deux euros toutes taxes et redevances comprises.



La prévention des déchets

Face aux enjeux environnementaux liés à la croissance de la consommation (consommation de ressources non renouvelables, rejets de gaz à effet de serre, pollution) et des coûts de collecte et de traitement de plus en plus lourds, il est nécessaire d'agir pour limiter nos déchets, que l'on soit un particulier, une entreprise ou une collectivité.

**Adopter des gestes simples pour réduire le volume et le poids de vos poubelles.
En triant, en consommant autrement et en compostant, nous pouvons réduire le poids de notre poubelle de 50 à 70%.**

- Composter, en tas ou dans un composteur, ses restes de repas avec les déchets verts du jardin : 24% de notre poubelle sont des déchets putrescibles.
- Utiliser des textiles lavables plutôt que des lingettes ou des cotons jetables : 14% du contenu de votre poubelle sont des textiles sanitaires.
- Trier le papier, les emballages ménagers, le verre et le carton et les déposer dans les éco-points. Notre poubelle est constituée de 12% de papier, de 4% d'emballages plastiques recyclables, de près de 6% de métal et autant de carton, de plus de 1kg de briques alimentaires et de plus de 7% de verre.
- Déposer les objets réemployables (meubles, bibelots, livres...) dans la benne réemploi de la déchèterie (Attention ! Toutes les déchèteries ne sont



pas équipées de cette benne). Tous ces objets seront donnés à des associations mais il est possible de les déposer directement dans d'autres associations de son choix.

- Déposer les vêtements dans les bornes textiles prévues à cet effet. Le textile représente en moyenne 2,5% de notre poubelle.
- Utiliser des sacs réutilisables et éviter le plus possible les sacs plastiques. Ces derniers représentent plus de 2% de notre poubelle.
- Consommer des produits en vrac et à la coupe, éviter les produits sur-emballés et les produits en dose unique. Les emballages en plastique non recyclables et les polystyrènes représentent près de 4% de notre poubelle.

En résumé, pour une poubelle moyenne d'ordures ménagères résiduelles de 261 kg nous pouvons la réduire d'au moins 100 kg en adoptant ces gestes au quotidien.



Composter c'est réduire sa poubelle d'au moins 20% !

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage, c'est le processus de dégradation de la matière organique en présence d'air et d'humidité par les bactéries, les champignons et la faune du sol (lombrics, acariens, collemboles, cloportes...). C'est un phénomène naturel qui permet de transformer les déchets fermentescibles en un excellent amendement pour le sol : le compost.

Qu'est-ce qui se composte ?

Il est possible de composter les restes de repas et ceux issus de leurs préparations : fruits, légumes, pain, restes de fromages, restes de plats préparés. Il faut cependant éviter les restes de viandes, de poissons et de laitages et tout ce qui est trop gras. Nous pouvons aussi composter les déchets végétaux de jardin : tontes, feuilles mortes, branchages, plantes mortes...

Les plantes mortes en pot, les bouquets de fleurs ou encore les mouchoirs en papier se compostent aussi très bien.

Comment composter ?

Nous pouvons composter en tas ou dans des conteneurs prévus à cet effet comme des composteurs. Le SYDED propose des composteurs à 22€ de très bonne qualité pour aider dans la démarche. Des aérateurs de compost sont également en vente pour 8€. (voir bon de commande ci-dessous)

Pour plus d'informations, contacter le 0800.30.33.37 ou se connecter sur www.syded87.org

Il suffit d'installer son tas ou son composteur dans un endroit plutôt ombragé. Le tas doit être en contact avec la terre. Déposer ses déchets en prenant soin d'alterner des matières humides (restes de repas, tontes...) avec des sèches (feuilles mortes, broyats de branches, cartons de boîtes à œufs...). Brasser pour oxygéner le tas (avec un aérateur de compost pour simplifier l'opération). Contrôler régulièrement l'humidité : le tas de compost doit être très humide mais pas détrempé. Sans humidité, les matières ne se décomposeront pas ; avec trop

d'eau, le processus dégagera de mauvaises odeurs.

Pour accélérer le processus de compostage, ne pas mettre de trop gros morceaux et ne jamais déposer de trop grosses quantités d'un même déchet à la fois : toujours mélanger les tontes avec des feuilles mortes ou du broyat de branchage.

Quand et comment utilisez le compost ?

Le compost peut être utilisé au jardin ou dans les plantes en pot. Il enrichira la terre et améliorera sa structure. Nous obtiendrons ainsi un substrat riche et fertile pour nos plantations.

Le compost utilisable est dit mûr au bout d'un an environ. Il doit avoir une belle couleur sombre et une odeur boisée.

SYDED de la Haute-Vienne
19 rue Cruveilhier
87031 Limoges Cedex 1
Tél. 05.55.12.12.87
contact@syded87.org
www.syded87.org

En suivant bien ces quelques règles de base, le tas de compost monte en température, ce qui permet de détruire la plupart des maladies et des graines.
Le compost obtenu est donc d'une excellente qualité pour les plantations !



bon de commande



Commandez votre composteur domestique

Vous avez un jardin et vous souhaitez vous équiper d'un composteur domestique et participer ainsi à la réduction des déchets ménagers,

Retournez ce bon de commande à l'adresse :
SYDED - 19 rue Cruveilhier - BP 13114 - 87031 Limoges Cedex 1

Merci de joindre un chèque de€ correspondant à votre commande, libellé à l'ordre du Trésor Public.

Vous recevrez un courrier indiquant les date et lieu de distribution ainsi qu'un guide du compostage.

Je souhaite commander :
..... composteur(s)+ bioseau(x) (22€ l'unité)
..... aérateur(s) de compost (8€ l'unité)

Je souhaite retirer ma commande :
 au siège du SYDED
 à la déchetterie la plus proche



Monsieur - Madame

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Date et signature :



Projet de ressourcerie

Un projet de ressourcerie est à l'étude sur le Pays Ouest Limousin.

Une ressourcerie collecte les objets en fin de vie, dont on veut se débarrasser mais qui peuvent resservir à quelqu'un. La ressourcerie les nettoie, les répare ou les détourne par customisation.

Ce type d'initiatives a plusieurs atouts : il redonne vie à des objets initialement destinés à la poubelle ; ainsi il participe à limiter le coût des déchets et l'épuisement des ressources naturelles. Il contribue à la vie économique locale en créant des emplois, y compris sociaux, dans un secteur en pleine expansion. Il permet aux ménages de s'équiper à moindre coût. Il sensibilise la population aux problématiques des déchets et de l'environnement.

Les objets sont ensuite revendus à des prix attractifs, pour permettre à des ménages modestes de s'équiper à moindre coût, par exemple.

D'un point de vue environnemental, le détournement permet de réduire le volume de déchets à enfouir et de préserver les ressources naturelles.

Dans les mois à venir, vous pouvez être sollicités par l'association ALEAS, qui porte le projet, pour répondre à des questionnaires, sur les marchés ou encore en déchetteries. Pour les reconnaître, ils porteront le logo de l'association.

Contact : Jean-Paul Queyroi
06 08 49 23 15 ou keroua@free.fr
Merci de votre participation !



ACAS Saint-Junien



Un outil au Service des Habitants du Parc naturel régional Périgord-Limousin

Votre Parc anime un Espace Info -> Énergie depuis novembre 2000. Cette mission permet vous de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière d'économies d'énergie au quotidien. L'enjeu est non seulement environnemental mais également économique, le poids des factures énergétiques, en constante augmentation, pesant lourdement sur les ménages.

L'Espace Info -> Énergie s'inscrit désormais dans les Points Rénovation Info Service lancés par le Gouvernement durant l'été.

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas !

Consommer moins est à la portée de chacun d'entre nous : cela peut passer par des gestes simples au quotidien, tels que la suppression des veilles, l'achat d'équipements efficaces (éclairage basse consommation, électroménager classe A, A+, A++), le bon entretien de la chaudière, ou par la réalisation de travaux d'économies d'énergie plus conséquents.

Le chauffage est le principal consommateur d'énergie dans la maison : pour réduire votre consommation, la première priorité est l'isolation : isoler les combles, le plancher du rez-de-chaussée, les murs, changer les fenêtres... de quoi très sérieusement réduire votre facture !

Si vous hésitez pour des raisons économiques entre les énergies fossiles conventionnelles et les énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement (bois énergie, solaire), ou sur le type de matériel à installer, le conseiller est à votre disposition pour vous fournir un comparatif entre ces différentes solutions, avec un regard neutre et objectif.

Votre contact au Parc naturel régional Périgord Limousin : Victor LUMINEAU, chargé de mission Habitat & Énergie, 05 53 55 36 00

Enfin, les dispositifs financiers pour les propriétaires occupants, notamment, restent importants en 2014 ; avec le conseiller Info -> Énergie, découvrez les aides auxquelles vous pouvez bénéficier pour financer vos travaux d'amélioration énergétique.



Projet salle de motricité

L'étude de faisabilité d'une salle de motricité a été réalisée par l'architecte, M. Jean-Luc FOUGERON, de Rochechouart.

Cette salle sera destinée aux activités sportives pratiquées en salle par les élèves des écoles maternelle et primaire de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Un projet a été présenté en réunion du conseil municipal le 15 juillet 2013.

Il est adopté dans son ensemble, un choix pertinent des matériaux utilisés pour cette construction doit permettre une réduction des coûts de ce bâtiment.

Un dossier de demande de subventions a été envoyé.

Projet - Salle de motricité



Travaux réalisés aux écoles

La restauration de la maçonnerie des deux préaux a été réalisée par l'entreprise PATAUD Lucien pendant les congés d'été pour un montant de 22 454,18€ T.T.C..

Les rideaux en tissus ont été remplacés par des stores vénitiens intérieurs pour toutes les classes du primaire par l'entreprise ROBERT Pierre pour un montant de 3 689,92 € T.T.C..

Classe de découverte autour des Châteaux de la Loire

Les enfants du RPI, en classes de CM1 et CM2 vont participer à une classe de découverte du 17 au 21 février 2014. Le thème du séjour est : « Patrimoine et renaissance en Loir-et-Cher ».

La Commune de Saint-Laurent-sur-Gorre finance en partie le projet à hauteur de 60€ par enfant domicilié sur la Commune soit pour 35 enfants la somme de 2 100€.

Château de Chambord



Affaires scolaires

École de Saint-Laurent-sur-Gorre

Dans notre école il y a 4 classes et 104 élèves de la PS au CE2.
Nos autres camarades sont à l'école de Gorre.

Combien y a-t-il
d'élèves dans la classe
des PS / MS ?

Il y a 29 élèves.

Comment s'appelle les maîtresses ?
Il y a maîtresse Cécile GAUCHOU et
maîtresse Catherine VAUZELLE.

Comment s'appelle l'ATSEM ?
Elle s'appelle Annie
PARFAIT.

Combien y a -t-il
d'élèves dans la classe
des CP ?

Il y a 23 élèves.

Est-ce que ça se passe bien dans
votre classe ?

Oui, ça peut aller.

Comment s'appelle le maître ?
Le maître s'appelle
monsieur PETIT.

Pourquoi êtes – vous
directrice ?

Je suis directrice pour organiser le
fonctionnement de l'école.

Est-ce que vous avez aussi une classe ?

Oui, je suis aussi la maîtresse des petits et des moyens.

Comment s'appellent les personnes qui travaillent à la cantine ?

Il y a Monique, Sabrina, Jeannine, Nicole et Raymonde.

Comment commandez-vous les repas ?
La commande des repas se fait à Saint-Junien.

Combien y a-t-il d'élèves qui déjeunent
à la cantine ?

Il y a 90 enfants qui déjeunent à la
cantine.

Combien y a-t-il d'élèves
dans la classe des MS / GS ?

Il y a 28 élèves.

Comment s'appelle la maîtresse ?
La maîtresse s'appelle Catherine PAILLAT.
Elle remplace Marie REBELLAC.

Comment s'appelle l'ATSEM qui aide dans la classe ?
Elle s'appelle Nathalie RAYMONDEAU.

Qui accompagne les élèves à la cantine ?
C'est Nicole et la maîtresse.

Combien y a -t-il d'élèves
dans la classe de CE1/CE2 ?

Il y a 24 élèves dans la classe :
16 CE1 et 8 CE2.

Comment s'appelle la maîtresse ?
La maîtresse s'appelle madame
Céline DUPLANTIER.

Comment s'appelle l'AVS qui aide une
élève de la classe ?
Elle s'appelle madame Annie
VENLA.

Élections

Elections municipales et communautaires de mars 2014. Ce qui change dans notre commune.

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Le mode de scrutin change dans notre commune. Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste. C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3500 habitants et plus.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir.

Le panachage est donc interdit. Vous ne pouvez plus ni rayer, ni ajouter de noms, au risque que votre bulletin soit nul.

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour une durée de 6 ans.

Les conseillers communautaires représentent la commune à la Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes qui respecteront la parité homme/femme :

- à gauche, la liste des candidats aux élections municipales ;
- à droite, la liste des candidats aux élections communautaires.

Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires.

Attention : le jour du scrutin, pour voter, vous devrez obligatoirement être muni d'un titre d'identité, en plus de la carte électorale :

- carte nationale d'identité ;
- passeport ;
- carte vitale avec photographie ;
- permis de conduire ;
- etc..



Décès

- [Le 2 janvier, Marcelle JEUDY née LAMAURY, Résidence les Pins
- [Le 9 janvier, Bernadette, Marie DUVOISIN DE SOUMAGNAT, Résidence les Pins
- [Le 20 janvier, Fernand DEMERY, Chaizemartin
- [Le 25 janvier, Suzanne VAUZELLE née BREHAMET, Résidence les Pins
- [Le 26 janvier, Pierre, Robert, Jacques DAURIAT, Résidence les Pins
- [Le 10 février, Didier, Régis MAZAUD, Le Noyer
- [Le 4 mars, Marie, Lucienne, Fernande COUEGNAS née GIRY, Résidence Les Pins
- [Le 10 mars, Geneviève AVRIL née LAFOREST, Résidence les Pins
- [Le 25 mars, Céline GUINE née KERMENE, Résidence Les Pins
- [Le 23 avril, Yvette, Paulette, Andrée DESSEIX née GROS, Résidence les Pins
- [Le 2 mai, Daniel, Robert SEIGUE, Résidence les Pins
- [Le 20 mai, Marie, Raphaël GIMENEZ, Clairefaye
- [Le 31 mai, Eric, Patrick DUCONGE, 6 route de Latterie
- [Le 10 juin, Yves, Jean, Pierre FREDON, 8 allée des Primevères
- [Le 11 juin, Louis MORANGE, Résidence les Pins
- [Le 17 juin, Joël, Maurice ALLAMARGOT, Nogeat
- [Le 20 juillet, Maurice, Elie PAUILHAC, Résidence les Pins
- [Le 3 août, Antoine GIMENEZ, 70 route de Clairefaye
- [Le 29 août, Louis MOUSNIER, Résidence les Pins
- [Le 14 septembre, Adrien CHAZELLE, Résidence les Pins
- [Le 18 septembre, Delphine RUELLE née MEDINA, Résidence Les Pins
- [Le 19 septembre, Fabrice, Jean, Maurice FAURE, Route de Bellevue Foyer PERCE-NEIGE
- [Le 30 septembre, Denise, Amélia, Prudence, Félicie BAROULAUD, 4 rue de la République
- [Le 7 octobre, André, Louis MORANGE, 40 route de chez Levrault
- [Le 17 octobre, Edeltraud, Lydia CHASSAT née HUMBLLOT, 20 avenue Pasteur
- [Le 17 octobre, Lucien VIROULAUD, Résidence Les Pins
- [Le 20 octobre, Marie, Suzanne DEFAYE née DIJOUX, Résidence les Pins
- [Le 24 octobre, Marcel, Sylvain DELAGE, Résidence les Pins
- [Le 27 octobre, Berthe, Marthe, Emilia BEAUVALLET, née ROUSSEL, 13 allée des Thuyas
- [Le 13 novembre, René, Jean, Marie BAROULAUD, 34 rue Sadi Carnot
- [Le 9 décembre, André LEVALLOIS, Résidence les Pins

Naissances

- [Le 8 janvier, Tom, Mickaël DEVYNCK, 5 sentier de la Ville
- [Le 2 février, Julia, Alizée, Caroline CARDOSO, 11 rue George Sand
- [Le 27 février, Lucas, Christian BARBOT, 16 avenue Jean Jaurès
- [Le 22 avril, Hortense, Mathilde, Marie LAMBERT, 71 route de la Grange
- [Le 4 mai, Marwane, Rochdi OULDTATA, 2 rue de la République
- [Le 10 juin, Juliette FRICONNET, 10 allée de Niollet
- [Le 16 juin, Rose, Louise LESTIEUX ROBISSON, 37 route de la Chaise
- [Le 27 juin, Alexis NAVARRO, Le Chapelot
- [Le 29 juillet, Ivy, Sylvie, Bérange LAVEN, 7 allée des Capucines
- [Le 31 juillet, Kloé BROUILLAUD, 15 route du Noyer
- [Le 7 août, Gabrielle DUBOURG, 5 allée des Capucines
- [Le 13 août, Dastan DELHOMMEAU, La Roussille
- [Le 23 août, Elie, Jean GORCE, 12 chemin de la Grange
- [Le 3 octobre, Jade, Elodie, Jessica MEILLAUD – 14 route de Vignerie

Mariages

- [Le 7 juin, Melle Vanessa YEDYNAK et Mr Thierry MOREL, 3 route de l'Abattoir
- [Le 27 juillet, Melle Juliette RITTI domiciliée à MIREBEAU (86), et Mr Mathieu Pierre Louis GRUSON, 1 avenue Jean Moulin
- [Le 10 août, Melle Delphine, Sylvia BOULESTEIX et Mr Didier, Jean, Marie BILLY, Le Clos de Cubes
- [Le 24 août, Melle Justine JONQUET et Mr Guillaume REIX, 16 avenue Pasteur

Animations à la Salle Desoubdanes

Apéritif-concert

Le 2 août le groupe de musiciens « Bleu Cobalt » en résidence estivale au Gîte de Feuillade a donné un concert pour le plus grand plaisir des spectateurs présents.

Venant de Versailles où ils étudient la musique ou le chant tout au long de l'année, ces jeunes musiciens handicapés ont décidé de former un groupe afin de présenter le fruit de leur travail.

Cette année ils ont interprété des chansons des années 80-90 et joué des airs de jazz.

Nous espérons qu'ils poseront à nouveau leurs valises à Saint-Laurent-sur-Gorre l'été prochain.

Bleu Cobalt



Théâtre

Le samedi 12 octobre, 9 personnages envahissaient la scène de la Salle Desoubdanes pour présenter « Variations funèbres » une pièce de Serge Reinex d'une grande qualité d'écriture.

Au début de la représentation le spectateur semble « dérouté ». Mais très vite les acteurs l'entraînent dans leur jeu et il s'imprègne de l'atmosphère dégagée par ces « mémoires comiques d'une mouche au-dessus des hyènes ». Il sourit souvent autour d'un thème plutôt « funèbre »...

Un spectacle de grande qualité qui n'a malheureusement pas attiré les foules...

Théâtre



Récitals

Présenté par l'Office de Tourisme de la Vallée de la Gorre, le groupe « Gueules de nuit » a interprété le 18 octobre des chansons de Barbara. Entourée de trois musiciens, la chanteuse Anne-Laure Moinet a fait revivre les chansons de la « longue dame brune ». Sa voix exceptionnelle, les arrangements musicaux et la projection de portraits de l'artiste disparue ont ému un public certes averti.

Le 27 octobre, Jean-Luc Lasvergnas faisait à nouveau étape à Saint-Laurent-sur-Gorre pour présenter son hommage à Jean Ferrat. En ce dimanche après-midi un public nombreux appréciait l'interprétation des chansons inoubliables de ce monument de la chanson française. Une mise

en scène de Jean-Luc Lasvergnas donnait à ce spectacle une touche personnelle qui en augmentait la qualité.

Le 9 novembre, Jean-Claude Ribano et Michel Ligier terminaient la saison automnale à la Salle Culturelle par un récital de chansons françaises. Membres de l'association « Poètes aux champs » ces deux artistes ont privilégié les oeuvres de Jacques Brel et présenté des compositions à partir de celles de Charles Trénet et Gilbert Bécaud.

Le public a apprécié la qualité du spectacle offert par ces deux interprètes qui évoluent habituellement dans le nord du département ou sur les scènes de Limoges.

Cinéma

Depuis juin 2010, en collaboration avec l'association CINÉ PLUS de Guéret, le 1^{er} vendredi de chaque mois (sauf août et septembre) des séances de cinéma ont lieu à la salle culturelle Desoubsdanes.

Nouveauté de l'année : l'arrivée du cinéma numérique qui permet d'avoir une très bonne qualité d'image et de son.

En juillet la municipalité a reconduit cette année encore la projection d'un film en plein air au Stade Louis Pouyol. Les spectateurs ont pu découvrir sur écran géant gonflable le film « Les Gamins ». Devant l'engouement du public pour cette manifestation estivale ce projet devrait être pérennisé en 2014.

Pour connaître le programme connectez-vous au site internet de la mairie www.saint-laurent-gorre.fr ou regardez les affiches apposées chez les commerçants et dans les lieux publics à la fin de chaque mois. La presse locale annonce également chaque séance.

En 2014 :

Arrivée du cinéma 3D, des projections vous seront proposées dès le début de l'année.

- De nouveaux supports de communications :
- Un livret au format de poche reprenant les projections programmées sur 3 mois est disponible à l'office de tourisme, maison des associations, médiathèque, mairie. Un site internet dédié exclusivement à Ciné plus Limousin (en cours de conception).

Nous espérons que ces nouveautés permettront à chacun d'entre nous de trouver un centre d'intérêt pour le cinéma qui a beaucoup de difficultés à se pérenniser en milieu rural.

Les tarifs 2014 :

- adultes : 5€
- enfants de moins de 13 ans : 3,50€
- séances en 3D majorées d'1€ pour la location des lunettes.

Matériel numérique



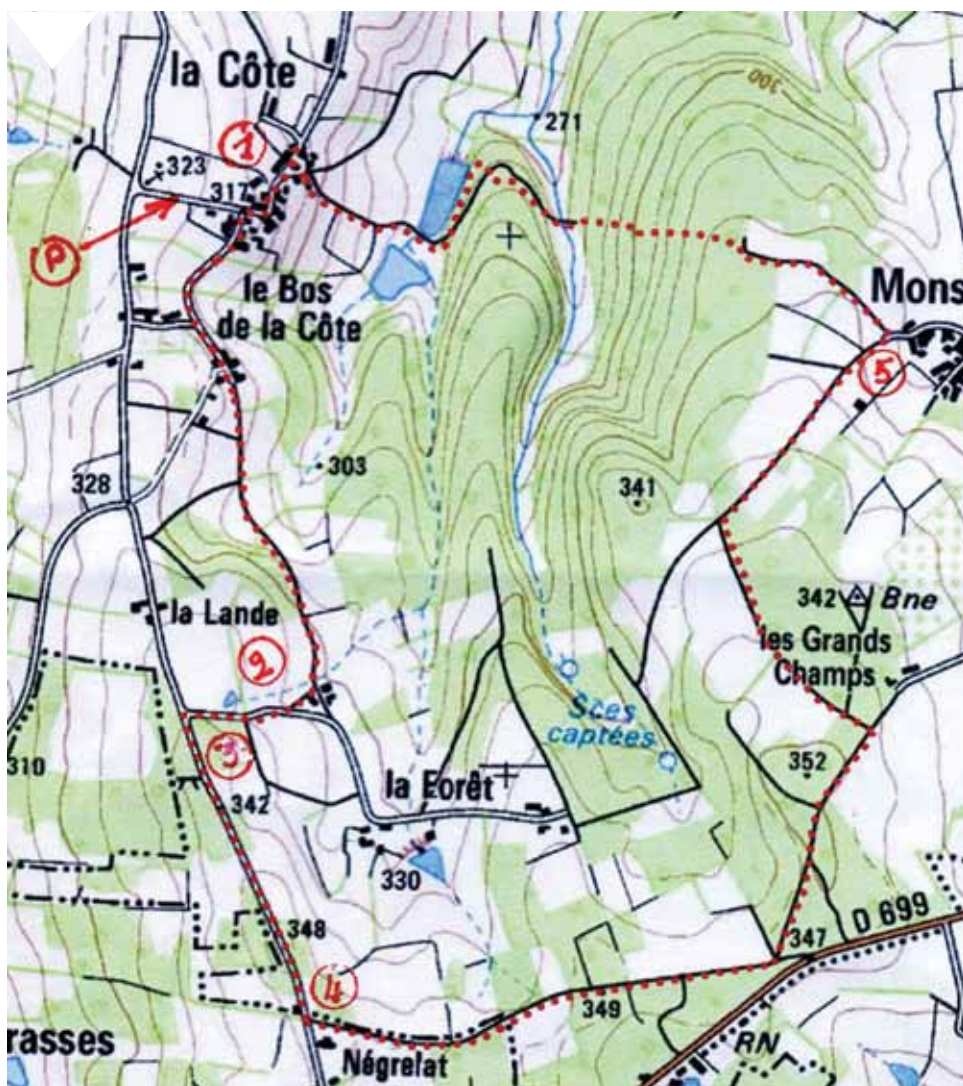
Les sentiers de randonnées

Dans le cadre de l'inscription des sentiers de randonnées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), la Municipalité a été amenée à créer un nouveau sentier : le sentier du Dolmen.

Sentier qui est de fait une partie du sentier du houx qui, compte tenu d'une trop grande proportion de parties goudronnées ne peut être classé au PDIPR (les parties goudronnées hors traversées des bourg sont limitées à 30%). Le sentier du houx reste bien sûr praticable en l'état par les randonneurs.

L'itinéraire du sentier du Dolmen part du village de La Côte, continue par Le Bos de la Côte, Le Dolmen (ancien tombeau datant probablement de 4000 ans.), Négrelat, Mons et retour par un sentier qui ramène le promeneur au bas du village de La Côte. Un circuit très agréable de 6km environ pour 1h30 de marche.

Pour finaliser l'opération il reste bien sûr à baliser l'itinéraire, Le Conseil Général prenant à sa charge la pose des panneaux directionnels. Le stationnement des voitures ne doit pas bloquer les sorties d'habitations ou de granges.



Associations



Amicale de l'école

Mme DUBAUD Séverine (Présidente)
severine.dubaud@laposte.net
Mme GAUDY Virginie (secrétaire)
05 55 58 89 92

Comité de Jumelage

Mme LEFEVRE Véronique
05.55.00.02.52

Jardin de Liliane

Mme BROUSSAUDIER Liliane
05.55.48.14.29

Jazz Danse

Mme DESBORDES Sylvie
05.55.00.08.19

Fastoche les enfants !

Mme CHAMOULAUD Hortense
05.55.00.73.20

Comité des Fêtes

Mme NADAUD Corinne
05.55.00.07.71

Perce-Neige

05.55.44.43.17

La Gaule Laurentaise

Mr MATHIEU Jean-Pierre
05.55.50.88.32

Amicale des commerçants

Mr ESCALMEL Dominique
05.55.00.08.44

Amicale des sapeurs-pompiers

Mr LEONARD Jean-Pierre
09.71.49.00.61

Les Anciens Combattants

Mr MALICHIER André
05.55.48.11.30

Associations des chasseurs

Mr MORANGE Jean-Pierre
05.55.00.03.42

GVA

Mr PATAUD Jean-Pierre
05.55.48.20.28

F.N.A.C.A.

Mr PIVETEAU Robert
05.55.00.02.55

Team Extra-Fish 87

Mr LAFONT Fabien
05.55.32.41.66

Sporting club cycliste Laurentais

Mr RAYMONDAUD Yves
05.55.48.10.36

Tennis Club Laurentais

Mr SCOTTO DI PERROTOLO Thierry
05.55.00.07.33

Les retraités du canton

Mr LHOTTE Roger
05.55.00.04.45

Judo Val de Gorre

Communauté de Communes de la
Vallée de la Gorre
05.55.48.19.20

Soleil de l'Âge d'Or

Mme GUINEBERT Jacqueline
05.55.00.01.02

Donneurs de sang

Mr RANTY Bernard

Gymnastique volontaire des retraités du canton

Mme POUSSIN Genviève
05.55.00.03.86

Gymnastique volontaire Laurentaise

Mme DEMONT Claudine
05.55.48.12.16

Val de Gorre, Avenir et Santé

Mr DELEBASSEE Dominique
05.55.00.01.00

USEP-Ecole « Les Aiglons »

Mme VAUZELLE Catherine
(remplaçante)
05.55.00.01.55

F.N.A.T.H.

Mme VERGNAUD Andrée
05.55.00.02.20

Associations

Amicale des écoles

Voici 30 ans que des bénévoles se succèdent au sein de l'Amicale des Écoles de Gorre et Saint-Laurent-sur-Gorre avec toujours le même objectif: récolter des fonds pour financer des activités et du matériel au bénéfice des écoles.

Ainsi sur l'année scolaire 2012-2013, grâce à la participation de tous à nos animations nous avons pu redistribuer 800€ à chaque école. Ces sommes ont permis de financer la sortie de fin d'année de l'école de Gorre ainsi qu'un ordinateur pour la bibliothèque scolaire, un four et un robot pour les ateliers cuisine de l'école de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Nous vous attendons nombreux sur les animations pour cette nouvelle année dont vous pouvez retrouver le programme sur notre blog :

<http://amicaledesecolesdestlaurentsurgorreetgorre.blog4ever.com/>

N'hésitez plus à nous rejoindre et devenez bénévole: nous vous accueillerons avec plaisir et vous pourrez participer en fonction de vos disponibilités.

Pour nous contacter :

Séverine Dubaud (Présidente)
severine.dubaud@laposte.net

Virginie Gaudy (Secrétaire) : 05.55.58.89.92



F.N.A.C.A.

En cette fin d'année 2013, nous fêtons les 40 ans de notre comité, qui fut créé le 13 Décembre 1973. Sous la Présidence de Jean BUISSON disparu le 14 avril 1983.

Ce comité se porte bien avec ses hauts et ses bas, car tous les adhérents ont plus de 70 ans. Chaque année le nombre des décès est de plus en plus élevé. En 2012/2013, ce sont 5 de nos camarades qui nous ont quittés. Messieurs :

- Dominique NANOT ;
- Georges DELREUX ;
- André CHAPUS ;
- Michel CHAUPRADE ;
- André MORANGE.

Jusqu'en 2012, chaque année, nous organisons un concours de belote et un voyage. Notre santé, la fatigue et les maladies nous ont obligés d'abandonner. Pour 2013, c'est un repas dansant qui a été mis sur pied. Nous pensons pouvoir le réorganiser le 23 février 2013.

Tous les 19 mars une cérémonie aux monuments aux morts a lieu sur les communes de Gorre, Saint-Laurent-sur-Gorre et Saint-Cyr, en mémoire de nos trente mille morts disparus en Afrique du Nord de 1952 à 1962.

Le 8 mai et le 11 novembre nous sommes très présents pour accompagner notre drapeau aux cérémonies.

Notre assemblée générale a toujours lieu le dernier samedi de novembre. Pour clore cette réunion et passer un moment de convivialité nous nous retrouvons pour un repas amical.

Le bureau est composé de 15 personnes dont 9 membres.

Voici la composition pour 2013 :

- Président : Robert PIVETEAU ;
- Vice-Président : Roger GAYOT ;
- Secrétaires : Robert MERIGLIER. Jean MENUT ;
- Trésorier : Michel SOULAT/René CHENE

Si des personnes ayant participé à la guerre d'ALGÉRIE, MAROC ou TUNISIE veulent rejoindre ce groupe, elles peuvent s'adresser au Président, Tél : 05 55 00 02 55.

ACCA

La Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne, en liaison avec la Fédération Nationale des Chasseurs près d'une vingtaine d'autres Fédérations, a engagé une opération de découverte à destination du grand public qui s'est déroulée le dimanche 20 octobre 2013.

Acte d'ouverture envers le grand public, cette opération consiste à inviter des non-chasseurs à participer à une partie de chasse, près de chez eux, sans formalités et sans frais.

D'envergure nationale, cette opération est menée sur 25 départements et propose aux participants plusieurs modes de chasse différents. Basée sur la rencontre et la convivialité, cette démarche vise à

renforcer les liens entre les différents utilisateurs des milieux naturels.

Elle offre à des non-initiés la possibilité d'accompagner des chasseurs le temps d'une journée, permettant ainsi de « chasser les idées reçues » ...

Cette opération constitue une « première » en France tant par sa conception que par son envergure. Nous pensons qu'elle ouvre ainsi de nouvelles voies dans la relation entre le monde de la chasse et la société civile.

Cette année L'ACCA de Saint Laurent sur Gorre a organisé pour la 6^{ème} fois, cette journée sur la chasse du petit gibier.

Ce sont une petite dizaine de jeunes et moins jeunes qui ont été surpris du travail réalisé

par les compagnons des chasseurs, ils ont arpenté ensemble par groupe de 2 toute la matinée la nature Laurentaise sous un beau soleil et découvert que le chasseur n'est pas un destructeur.

En effet sur 32 oiseaux lâchés pour cette animation, 8 ont été prélevés et offerts aux participants.

**On comprend mieux le bonheur et la fierté d'être chasseur !
Rendez vous pour ceux qui le souhaitent en 2014.**

La FNATH 87 : l'accès à vos droits près de chez vous !

Efficace et solidaire, tels sont les maîtres mots de la FNATH.

Sa mission d'écoute, de conseil et de défense des personnes accidentées de la vie et du travail, des personnes Invalides et handicapées est réalisée dans un esprit mutualiste d'entraide et de générosité.

Une permanence mensuelle est organisée à Saint-Laurent-sur-Gorre avec une collaboratrice du service de :

Conseil et de défense, le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à 11h, 2, à la Communauté de Communes place de l'Église (sous les arcades).

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la présidente de la section locale ou avec le Groupement

FNATH de la Haute-Vienne :

11, avenue de Locarno -
87000 LIMOGES,
05 55 34 48 97 / email :
fnath.87@wanadoo.fr



Associations

Gymnastique Volontaire des retraités du Canton

Chaque lundi matin, entre 10h et 11h (et plus parfois), 27 retraités du canton se retrouvent dans une salle de la Maison des associations afin d'y pratiquer une gymnastique de maintien.

Échauffement, déplacements divers ou rythmés, travail des articulations, exercices respiratoires ou d'équilibre, utilisation d'accessoires, relaxation sont au programme des activités proposées par Christine Fay.

« Les langues » travaillent aussi. Parfois une remarque à propos de tel ou tel exercice fuse dans la salle. Les commentaires souvent joyeux ne se font pas attendre... Ainsi ces séances se déroulent dans la bonne humeur.

Cette année, les membres de l'association organisent un repas tourtière qui aura lieu le dimanche 19 janvier 2014 à la Salle des fêtes

de Saint-Laurent-sur-Gorre vers midi. N'hésitez pas à noter cette date sur vos agendas !

Pour clôturer la saison 2013-2014, une randonnée suivie de retrouvailles autour d'une bonne table est prévue en juin. Cette activité est également ouverte à tous. Venez ce-jour là découvrir notre association !

Enfin les membres de l'association remercient chaleureusement Madame Ducros qui durant de nombreuses années a tenu le poste de trésorière.

Un grand merci aussi aux Présidents de l'Association des retraités du Canton en particulier Messieurs Thibault et Lhotte pour le prêt de la salle Jean Barbet qui a permis d'ancrer l'association dans le canton.

Association Gymnastique Volontaire de la Vallée de la Gorre

Offre à ses adhérent(e)s, dans un cadre organisé, la possibilité de pratiquer 3 disciplines de bien-être, ludiques et conviviales à raison d'une séance par semaine. Des activités adaptées à tous les âges.

A la salle polyvalente de Saint Cyr :

- La sophrologie : le lundi de 18h00 à 19h30
- Le qi gong : le mercredi de 19h15 à 20h45

Au stade de Saint Cyr :

- La marche nordique : le vendredi de 9h30 à 10h30.

Ces activités dans le cadre de sport/santé ont pour objectifs :

- d'améliorer les capacités physiques de chacun(e), de diversifier les habiletés motrices,
 - de développer ses relations aux autres, de progresser,
- et grâce aux indications et aux conseils des animatrices formées à cette démarche éducative,
- de pouvoir s'impliquer pour mieux gérer sa santé dans sa vie quotidienne.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler au 05 55 00 03 00 - 05 55 48 28 56.

Pour le bureau de l'association :

La présidente : Annick Debris
05 55 48 28 56

2 rue Louise Michel
87310 Gorre



Jazz danse

Le 29 juin 2013, l'association Jazz Danse a fêté son vingtième anniversaire et a clôturé l'année par un spectacle très réussi, tant par le décor que par la prestation des danseurs.

Depuis septembre dernier, elle poursuit ses activités dans les nouveaux locaux mis à disposition par la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre. En effet, la maison des Associations a ouvert ses portes, rue de la République, et offre, entre autres, une salle complètement rénovée et équipée pour permettre les activités physiques.

Pour cette nouvelle année 2013-2014, les élèves de l'Association qui sont plus nombreux (120 inscrits) profiteront de la salle de danse et de cours plus variés : gymnastique, zumba et country débutants s'ajoutent aux cours de hip-hop, jazz et country déjà proposés les années précédentes.

Nous vous en communiquons les horaires ci-dessous - tous les cours ont lieu à Saint-Laurent-sur-Gorre à la salle de danse de la Maison des Associations

Cours	Horaire	Professeur
Hip-hop	Mardi 17h00 - 20h 00 Trois cours proposés	Nicolas Bordas de l'association Multi Fa 7
Jazz enfants	Mercredi 16h30 - 18h30 Deux cours proposés	Aurélie Dutheil
Country novices	Mercredi 21h15 - 22h15 Samedi 12h00-13h00	Aurélie Dutheil
Gymnastique	Vendredi 19h15 - 20h15	Karine Reynaud - Marétheu
Zumba	Vendredi 20h15 - 22h15	Karine Reynaud - Marétheu
Country débutants	Samedi 11h00 - 12h00	Aurélie Dutheil



Associations

La Gaule Laurentaise

La saison de pêche 2013 restera pour la GAULE LAURENTAISE une année forte en actions et implications diverses afin que les pêcheurs des communes de l'APPMA puissent pratiquer à l'avenir leur passion. En effet, 2013 est une année importante puisque « LA GAULE LAURENTAISE » absorbe la gestion de l'association « L'EPUISSETTE » de GORRE dont nous souhaitons la bienvenue à tous les membres. Par ailleurs, il a été décidé de la mise réserve pour 5 années d'un secteur de pêche à partir du moulin RAYMONDEAU localisé sur GORRE et le pont des GENTES situé sur la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.

L'APPMA a géré avec ses partenaires du milieu halieutique (fédération, conseil général, pisciculteurs, bénévoles) le repoissonnement de 900 kg de carpes, 700 kg de gardons et 300 kg de tanches au bénéfice de l'étang de la POUGE (pêché en novembre 2012), les lâchers de truites réalisés en cours de saison au profit des pêcheurs ainsi que

lors des différentes manifestations organisées sur le secteur de l'association. Pour conclure sur la vie et l'avenir de nos cours d'eau, il a été procédé sur la GORRE (en zone réserve, pêche et petits ruisseaux) à l'alevinage de 4000 alvins de truites (3 à 4cm), de 2400 truitelles (10 à 12 cm), ainsi que 20 kg de gougeons.

Au cours de cette année 2013, l'APPMA a démontré son dynamisme à l'occasion des différentes manifestations organisées. En effet, après l'ouverture le 1er mai de l'étang de Saint-Laurent-sur-Gorre, le concours du 14 juillet remporta un vif succès avec une bonne participation de pêcheurs locaux. Il en était de même pour celui organisé sur le parcours pêche à l'occasion duquel « PETITS et GRANDS » furent récompensés de belle manière pour cette belle matinée. Pour la première fois l'APPMA prenait en charge l'organisation du concours sur l'étang de GORRE pour lequel de petits détails seront apportés afin de réaliser une manifestation que

mérite le site. Toutes ces activités étaient appuyées par une logistique de qualité (grillades et buvettes) favorisant ainsi le succès de celles-ci.

A souligner la participation de l'APPMA lors du marché fermier de Saint-Laurent-sur-Gorre, mais aussi à l'occasion de la réouverture de l'étang du BOUQUET de Saint-Cyr pour lequel il a été fixé un règlement adapté.

Pour l'année 2014, nous devons continuer nos efforts afin que vivent les étangs, la GORRE et ses ruisseaux. Des moyens financiers supplémentaires seront demandés. L'APPMA accepte volontiers les bénévoles désireux de participer aux différentes actions (rempoissonnement, entretien, élagage, manifestation) afin que perdure notre passion pour la pêche.

Le Président
Jean Pierre MATHIEU



Comité de Jumelage Vallée de la Gorre / Weihenzell

Les activités du Comité de Jumelage se sont intensifiées en cette année 2013.

Les ateliers de décorations d'œufs de Pâques ont été tout particulièrement productifs, avec les enfants comme avec les adultes, et les décorations des fontaines et puits spécialement remarquées grâce à la collaboration des Comités des fêtes de nos différentes communes. Ainsi se concrétise joliment la solidarité associative dans la Communauté de Communes Vallée de la Gorre.

L'atelier de bricolage pour les préparatifs du marché de Noël a rouvert ses portes en octobre, dans la salle du Sivom. Sous la responsabilité de Colette, on y fabrique toutes sortes d'objets destinés à être vendus sur le stand du Comité de Jumelage lors du marché de Noël du 1^{er} décembre.

Pour la troisième année consécutive, un échange de jeunes en job d'été a eu lieu en juillet et août : deux jeunes filles de Saint-Laurent-sur-Gorre ont travaillé au jardin d'enfants de Weihenzell, puis deux Weihenzelles ont secondé les animateurs du centre aéré de Saint-Laurent-sur-Gorre, à la plus grande satisfaction de tout le monde.

Le Comité souhaite ainsi aider des jeunes à s'ouvrir au monde du travail en élargissant leur horizon tout en se perfectionnant en langue étrangère.

Début octobre, un groupe de pompiers de Saint-Laurent-sur-Gorre a répondu à l'invitation de Hans Emmert, maire de Weihenzell. La Communauté de Communes, sous l'impulsion de son Président Alain Blond, a pris la responsabilité de

ce voyage, organisé en partenariat avec l'Amicale des pompiers et le Comité de Jumelage. Une trentaine de personnes y ont donc participé et sont revenues enchantées de la qualité de leur séjour et de la chaleur de l'hospitalité. Elles ont pu apprécier la solidité des liens qui se sont tissés depuis 28 ans.

Afin de faciliter nos échanges avec nos visiteurs germaniques, Le Comité propose des Ateliers d'allemand ouverts à tous. La méthode, active et joyeuse, n'a rien de scolaire. Basée sur la pratique et les sujets concrets qui intéressent les participants, elle est destinée à favoriser la communication.

La communication, les échanges, la compréhension : voilà bien les valeurs que le Comité de Jumelage désire promouvoir entre nos villages jumelés, mais aussi entre les villages qui constituent notre propre Communauté de Communes.

Sans le soutien de la Communauté de Communes, rien ne serait possible. Mais il faut aussi signaler l'aide infaillible de la Municipalité de Saint-Laurent-sur-Gorre. La plus récente preuve en est l'attribution d'un bureau dans la toute nouvelle, et très réussie, Maison des Associations. Elle est tout particulièrement appréciée par le Comité qui en est sincèrement très reconnaissant.

Rappel :

- Atelier de bricolage d'octobre et novembre : les vendredis, de 14h30 à 17h, salle du Sivom. Pour adultes et enfants.
- Ateliers d'allemand : pendant l'année scolaire, salle du Sivom. Adultes : les lundis de 18 à 19h pour les débutants ; de 19 à 20h pour la conversation courante. Collégiens : les mercredis, de 14h30 à 15h30, pour l'aide aux leçons.

Contact :

Véronique Lefèvre : 05 55 00 02 52



Associations

Comité des fêtes

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli environ 250 convives au repas du samedi 10 août dernier sur le thème « exotique ».

La soirée était animée par Jo et ses danseuses de l'association 20 desamb' et s'est terminée fort tard, pour notre plus grand plaisir !

Nous remercions encore toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette soirée :

La Résidence les Pins, le Centre de Loisirs « les Ecu-reuils », Perce-Neige et la société ILP pour leurs superbes décorations.

Les jeunes de la commune, ou d'un peu plus loin ré-pondent présents depuis 2 ans maintenant, pour aider à ce que le service se déroule dans les meilleures conditions. Tous les particuliers qui, par le prêt de leurs terrains, par-ticipent pleinement au bon accueil du public.

Et bien sûr, la municipalité, ses agents techniques et ad-ministratifs qui répondent toujours présents.

La fête s'est achevée dimanche soir avec un magnifique feu d'artifice tiré par l'entreprise Auterie-Devaud.

Lors de sa dernière Assemblée Générale, le Comité des Fêtes a renouvelé sa confiance au bureau se composant de :

- Présidente : Corinne NADAUD-HOUILLOIN
- Vice-Présidente : Nathalie THARAUD
- Secrétaire : Geneviève DEXET
- Secrétaire adjointe : Jacqueline BOUGOUIN
- Trésorière : Claire LAUNAY
- Trésorier adjoint : Gérard DEXET

L'ensemble des membres s'est ensuite mis au travail pour vous proposer de nouvelles animations le week-end des 9 et 10 août 2014.

Nous vous attendons très nombreux !!

Les serveuses et les serveurs



Les danseuses de Jo



Associations

S.C.C.L.

Loin d'être en roue libre le Sporting Club Cycliste Laurentais est très actif.

Réuni en assemblée générale le 27 septembre 2013, le S.C.C.L, dénombre une quarantaine de membres, dont 3 féminines.

Les deux principales manifestations pour l'année 2014, sont :

- le 1^{er} février la traditionnelle soirée tourtière ;
- le 3 mai la demi-journée cyclo ouverte aux licenciés et non licenciés, suivie d'une soirée moules frites.

De plus, tous les samedis c'est en moyenne une dizaine de membres qui s'entraînent (50, 60, 80 km voir plus), sur nos belles routes de campagne. Certains ont participé à des BRS, (La Limousine, l'Ecreuil, etc..).

Ceux qui désirent s'adonner à la petite reine peuvent rejoindre le Club et seront les bienvenus.

Pour tous renseignements, tél. : 05 55 48 10 36.

Sortie des cyclistes avec leurs conjoint(e)s à Aucun dans les Pyrénées



Judo

Le Club vous accueille tous les mercredis à partir de 17h00 afin de pratiquer le judo. Amitié, respect, contrôle de soi font partie du code moral de notre discipline qui est avant tout une méthode éducative.

Les cours sont dispensés par Monsieur Pierre-Henri Joannin, 4^{ème} dan, diplômé d'État et ancien entraîneur du Pôle Espoir Limousin.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire ! Nous serions heureux d'accueillir toute personne intéressée, enfant ou adulte, pour la pratique de ce sport.

Horaires (hors vacances scolaires) :

- de 17h15 à 18h00 pour les enfants de 4 à 5 ans (éveil au judo) ;
- de 18h00 à 19h00 pour les enfants de 6 à 10 ans inclus ;
- de 19h15 à 20h15 pour les ados à partir de 11 ans et les adultes.

Renseignements :

Tél. : 05 55 48 19 20

sports.vallee.gorre@orange.fr

Entraînement baby judo



Entraînement 6-12 ans



Associations

Le Soleil de l'Âge d'Or



L'association Le Soleil de l'Âge d'Or existe depuis presque 15 ans. Elle est portée par des projets novateurs et une volonté de rendre le quotidien des résidents moins ordinaire en finançant tout au long de l'année des sorties à l'extérieur (restaurant, cinéma, zoo, musée...) et des spectacles. Elle tente de donner une image moins stigmatisée des établissements d'hébergement. Malgré un contexte économique malmené, cette année encore plusieurs manifestations ont été organisées pour pouvoir financer les sorties de nos résidents.

Le 4 mai une soirée spectacle a été organisée « LE GUIDE DU BROUTARD » présenté par Yves Désautard, Christophe Dupuy et Jean-François Julien. Ce fut une très bonne soirée et espérons que l'année prochaine celle-ci soit renouvelée.

Suite au succès des réalisations des résidents le comité des fêtes de Saint-Laurent-sur-Gorre, les a sollicités pour l'élaboration de fleurs géantes pour décorer le chapiteau pour la fête du 10 août.

Pour la cinquième année, le 13 octobre a été organisé un Baby Troc, il a eu autant de succès que les années précédentes malgré un temps maussade.

Pour le plaisir des Résidents l'Association ART DANSE ROMA est venue faire une prestation de danse accompagné d'un musicien, ce fut un après midi splendide.

Comme chaque année, les réalisations des résidents en collaboration avec nos animatrices qui débordent d'imagination, sont de véritables chefs d'œuvre et sont exposés à l'office du tourisme.

Enfin comme toutes les années nous aurons notre repas de fin d'année avec les résidents et leur famille le 7 décembre, et l'arbre de Noël le 18 décembre avec les enfants du personnel, ceux de l'accueil de loisirs de Saint-Laurent-sur-Gorre et les enfants du personnel de la communauté de communes avec au programme un spectacle de « Pacha co-production ».

Nécrologie : René Baroulaud s'en est allé...

René BAROULAUD s'est éteint le 13 novembre dernier, des suites d'un AVC, aux complications irrémédiables...
Il venait d'avoir 91 ans. Un combattant de la Guerre de 39/45 n'est plus !



Laurentais de toujours, il aura marqué son temps. D'abord apprenti, pour devenir artisan en menuiserie, puis chef d'entreprise multi-cartes, aidé en cela par son épouse .

Il s'impliquera dans l'animation de sa commune, en prêtant main-forte à l'Office de Tourisme local et s'investira en tant que membre du jury, pour le concours des maisons fleuries, pour le tracé des parcours pédestres et l'organisation des rallyes .

L'avènement de la retraite, appelée en 1975, lui donnera l'occasion de s'affirmer dans le monde résistant et combattant. Son parcours du Déporté de travail qu'il a été en 1943, puis de réfractaire affirmé, le conduisent à entrer dans la Résistance. Plus valorisant aura été son engagement volontaire pendant la durée de la guerre, qui fera de lui, un combattant reconnu.

Il a, depuis toujours, affirmé ses convictions pour ces deux causes. Il s'installera en tant que Président intercommunal d'une Fédération chargée de la défense de droits qui n'ont jamais été reconnus. Il adhérera également à l'Association cantonale des combattants et en deviendra Président pendant 13 ans, puis le Président d'honneur .

Titulaire de nombreuses distinctions, au titre de Déporté du Travail, de réfractaire et de récompenses, dont le ruban bleu du dévouement, il obtient sa carte de combattant en 1946 .

L'inexorable s'est rapproché petit à petit, le privant de se rendre utile, puis de se mouvoir. La maladie s'est installée, et a pris le dessus. Malgré les soins prodigués, l'échéance s'est présentée trop rapidement.

Il restera pour tous, un homme avenant, rassembleur et dévoué, qui a incarné les valeurs d'antan, avec force et simplicité. Sa présence et son action pour le monde combattant a été prépondérante et appréciée.

Un bel hommage lui a été rendu lors de ses obsèques, par ses camarades combattants qui présentent à sa famille leurs condoléances attristées.

André MALICHIER
Président des ACPG-CATM

Vie pratique

Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Samedi matin de 9h à 11h45.

Locations stands et chapiteaux

Stand 2,5 x 2,50m ; 2,5 x 5m ; 3 x 5m ; Prix : 50 €, compris : transport, montage et démontage - caution de 100 € par stand.

Stands et chapiteaux 6 x 7m, gratuit pour les associations communales et les repas de rue. Compris : transport, montage et démontage - caution de 100 € par stand et 300 € par chapiteau.

Réservation en Mairie au 05.55.00.00.21

Services

Electricité :

En cas de panne ou de problème liés au réseau électrique.
Contacter les services de E.R.D.F au 09.726.750.87.

Eau :

En cas de fuite ou de problèmes liés à la distribution d'eau.
Contacter la SAUR au 05.87.23.10.01.

Téléphone :

En cas de dérangement ou de problème liés au réseau de téléphone. Composer le 10 13.

L'office de tourisme

Jours et heures d'ouverture (*) :

- Du 1^{er} janvier au 30 juin et du 16 août au 31 décembre le mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ; Le mercredi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. Fermeture le dimanche et le lundi.
- Du 1^{er} juillet au 15 août : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Fermeture le dimanche et le lundi.

(*) Renseignez-vous avant de vous déplacer, une absence est toujours possible.

Site de l'office de tourisme :
www.tourisme-valleedelagorre.com
Courriel : tourisme.valleedelagorre@orange.fr

Place des Allumettes
87310 – Saint-Laurent-sur-Gorre
Tél. : 05.55.00.06.55
Port. : 06.87.53.29.90

La Bascule Publique

La commune met à disposition une bascule publique située dans la zone artisanale du Bois du Breuil, en face des Ets CMCTP.

Elle accepte des pesages de 1 à 50 tonnes.

Elle est accessible à tous 24 heures sur 24, elle est équipée d'un monnayeur et vous délivre un ticket de pesée.

Tarifs de pesage :

- 1 à 10 tonnes : 4€
- 11 à 25 tonnes : 5€
- 26 à 35 tonnes : 9€
- 36 à 50 tonnes : 10€

Agenda

Manifestations connues pour 2014

- **25 janvier** : concours de belote, FC Saint-Auvent
- **01 février** : repas du Sporting Club Cycliste Laurentais
- **07 février** : cinéma salle Desoubdsanes
- **08 février** : repas des aînés de la commune
- **23 février** : repas dansant FNAC

- **07 mars** : cinéma salle Desoubdsanes

- **04 avril** : cinéma salle Desoubdsanes
- **05 avril** : Bal Country de l'association Jazz Danse, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-sur-Gorre

- **03 mai** : ½ journée cyclo avec soirée moules frites, Salle des Fêtes de Saint-Auvent
- **11 mai** : marché aux fleurs et vide grenier de l'Amicale des écoles à Gorre
- **mai** : loto du judo
- **17 mai** : repas des pompiers

- **06 juin** : cinéma salle Desoubdsanes
- **14 juin** : 62^{ème} Congrès des Sapeurs Pompiers de la Haute-Vienne
- **20 juin** : démonstration des activités de l'association Jazz Danse à la Salle des Fêtes de Saint-Auvent
- **27 juin** : fête de l'école, kermesse et repas de l'Amicale des écoles à Saint-Laurent-sur-Gorre

- **19 juillet** : don du sang
- **juillet** : cinéma plein air (date à fixer)
- **27 juillet** : ACCA repas entrecôte au plan d'eau

- **9 et 10 août** : fête annuelle au plan d'eau

- **05 septembre** : cinéma salle Desoubdsanes
- **07 septembre** : ACCA repas steak de CERF au plan d'eau

- **03 octobre** : cinéma salle Desoubdsanes

- **07 novembre** : cinéma salle Desoubdsanes

- **06 décembre** : cinéma salle Desoubdsanes
- **07 décembre** : marché de Noël Place Léon Litaud.

Repas des anciens

Préparé par Jérôme Brun, le repas des Anciens a eu lieu le 16 mars 2013. Animé par Jean-Luc Lasvergnas, ce moment de convivialité a une fois de plus égayé le quotidien de nos aînés.

Rappelons que le prochain rendez-vous est fixé le 8 février 2014.



Cérémonie du 8 mai 2013



Marché de Noël 2013





Fête annuelle



Concert Bleu Cobalt

Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre
3, place de la Mairie
87310 Saint-Laurent-sur-Gorre

tél. : 05 55 00 00 21
mail : mairie.stlaurent.gorre@wanadoo.fr
web : saint-laurent-gorre.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le samedi de 9h à 11h45